

## RAPPORT D'INVESTISSEMENT

### Etude de la transformation du bâtiment « Au Village 18 » à Ependes

L'Assemblée communale a accepté, en date du 22 mai 2023, l'acquisition de l'immeuble situé entre la halle polyvalente et l'Auberge du Château à Ependes – qui accueille actuellement le fitness – pour le transformer en site scolaire secondaire. L'achat a été conclu pour le prix de CHF 900'000.-, frais de transfert en sus.

Comme annoncé, il est projeté d'équiper ce bâtiment d'un ascenseur et de le transformer en deux salles de classe – l'une au rez-de-chaussée, la seconde au 1<sup>er</sup> étage – et divers locaux annexes. En effet, les sites scolaires d'Ependes et d'Arconciel sont actuellement à l'étroit. Nous avons d'ailleurs dû ouvrir une nouvelle salle de classe provisoire pour 1-2H dans les locaux de l'ancienne administration communale d'Ependes pour l'actuelle année scolaire.

Un aperçu des effectifs des 5 dernières années permet de constater une tendance à la hausse :

Année scolaire	Nombre de classes	Nombre d'élèves
2019 – 2020	11	235
2020 – 2021	14	247
2021 – 2022	14	266
2022 – 2023	13	265
2023 – 2024	15	286

Si 286 élèves fréquentent actuellement le cercle scolaire de Bois-d'Amont-Ferpicloz, ces élèves comptent en réalité pour 300 effectifs. Un certain nombre d'élèves ont en effet besoin de l'appui d'enseignant·e·s spécialisé·e·s, d'enseignant·e·s FLS (français langue seconde) ou de logopédistes. En outre, le cercle scolaire comptera dès janvier 2024 avec une travailleuse sociale en milieu scolaire (TSS). Tous ces intervenants ont également besoin de locaux.

Il est également relevé que l'école d'Ependes ne dispose pas d'ascenseur. Le projet de transformation du bâtiment Au Village 18 et sa mise aux normes en matière d'accessibilité permettra ainsi d'accueillir des élèves ou des enseignants à mobilité réduite.

En vue de transformer ce bâtiment, nous avons demandé deux offres concernant les prestations suivantes :

- Etude de projet, avant-projet et estimation des coûts ;
- Projet de l'ouvrage, avec études de détails et devis ;
- Procédure de demande d'autorisation de construire.

Les deux offres sont très proches (CHF 2'000.- d'écart) et le service technique a eu de bonnes expériences avec les deux bureaux. Le Conseil communal a toutefois choisi de donner la préférence à Loris Overney, habitant de la commune et qui a son bureau d'architecture dans la commune.

Les prestations de direction des travaux (DT) seront attribuées dans le cadre du crédit d'investissement pour la réalisation des travaux, dont la demande devrait pouvoir être présentée lors de l'assemblée communale de décembre 2023. Ce crédit d'investissement portera sur la réalisation des travaux, sur le curage des canalisations de tout le complexe communal (Auberge du Château, halle polyvalente et nouvelles salles de classes), et sur d'éventuels travaux d'amélioration et de transformation énergétiques du bâtiment. Il est précisé que si le Conseil communal a toujours pour objectif que ces salles de classe soient opérationnelles pour la rentrée des classes 2024, les deux architectes consultés nous ont fait part de leur scepticisme quant à la tenue de ce délai. Cas échéant, il s'agira peut-être de prolonger la solution provisoire mise en œuvre dans l'ancienne administration communale d'Ependes.

Sur la base de l'offre déposée par Loris Overney (CHF 45'000.-), des frais d'obtention du permis de construire (environ CHF 5'000.-) et en tenant compte d'une part de divers et imprévus à hauteur de 20% (qui tiennent compte d'éventuelles investigations complémentaires, notamment en matière d'amiante, et d'analyse complémentaire en vue d'une rénovation énergétique), le Conseil communal propose à l'Assemblée d'approuver un crédit d'étude de CHF 60'000.-.

### **Plan de financement**

Coût estimé	CHF 60'000.-
Financement	Liquidités

### **Charges financières**

Amortissement dès 2026	3.0%, CHF 1'800.-
------------------------	-------------------

Une demande de subvention a d'ores et déjà été déposée en juin dernier auprès de la Commission cantonale des constructions scolaires. Nous n'avons pas reçu de réponse de leur part à ce sujet pour le moment. En cas de réponse favorable, nous pouvons tabler sur une subvention de l'ordre de 10 à 15% de la facture finale des travaux.

Sur la base de ce qui précède, le Conseil communal propose à l'Assemblée d'approuver un investissement de CHF 60'000.- pour l'étude de la transformation du bâtiment sis Au Village 18 à Ependes, en site scolaire secondaire.

Arconciel, le 5 septembre 2023